



**COMPTE - RENDU**  
**du Conseil Municipal du 25 mai 2016**

Etaient présents : MM. Alain LOUCHE, Maire, , Jean-Marie VIALLE, Robert HILAIRE, Mme Clothilde FREUCHET, adjoints, Mmes Amandine BLACHIER-VERDIER, Pascale CHATEAU, Nicole GHIGNON, Marie-Thérèse MATHON, Ingrid RABATÉ, et Marie-Rose PRAT, MM. Yves JOLY, Gérard MERCIER, Guy REYGNIER, Philippe RIVAT et Louis ROCHAT, conseillers municipaux.

Procurations de Louis DURBEC à Jean-Marie VIALLE et de Bernadette FORT à Alain LOUCHE.

Excusé(s) : /

Absent(s) : C. JOUVE et T.LANDI

Secrétaire de séance : Marie-Rose PRAT

**1 – Finances :**

- a) Par 17 voix pour, subventions allouées aux associations pour un montant de 7 804,35 € dont la participation de soutien au cinéma de Privas – CINEQUANON qui est estimée à 754,35 € (0,47 € par habitants).

**2 – Travaux :**

- a) Par 13 voix pour 4 abstentions (P.CHATEAU, N.GHIGNON, Y.JOLY, G.REYGNIER), approbation du classement des offres pour le marché public concernant la maîtrise d'œuvre travaux d'aménagement du Centre Bourg. Attribution du marché à la SARL Rhones Cevennes Ingénierie/Atelier Paysages (Boffres/Aubenas) d'un montant de 21 242,50 € HT pour la partie communale.

**3 – Personnel :**

- a) Par 17 voix pour, création d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial principal de 2<sup>ème</sup> classe suite à l'avancement de grade d'un Adjoint Technique Territorial de 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> juin 2016.

**4 – Patrimoine :**

- a) Par 17 voix pour, autorisation donnée à Mr Eric TOURNERET pour déposer sur le terrain communal situé quartier Jamet, 5 à 10 ruches et un abri provisoire d'environ 10 m<sup>2</sup> afin de réaliser un documentaire sur la vie des abeilles. Un contrat de prêt à usage sur un bien foncier – Comodat à titre gracieux sera signé pour une durée de un an, renouvelable à sa demande.

**5 – Ecole :**

- a) Par 17 voix pour, signature de la convention éveil musical année scolaire 2016-2017. Quatre classes concernées. Participation de la commune : 2 251,20 €. Participation du Conseil Départemental : 1 500,80 €.

**6 – Intercommunalité :**

- a) Par 14 voix pour, 1 contre (A.BLACHIER-VERDIER) et 2 abstentions (Y.JOLY, I.RABATÉ), approbation de proposition de fusion de la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche avec la Communauté de Commune du Pays de Vernoux.

**7 – Questions diverses :**

Bistrot de pays : 4 auditions de candidats ont eu lieu.

Eclairage Public : quelques lampes sur la commune restent allumées. Le nécessaire sera fait prochainement.

Fait à Veyras, le 01 juin 2016

Le Maire,

Alain LOUCHE

